

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES (SUITE)	
Tarifs en €	
Les adhérents JAZZ bénéficient d'avantages tarifaires sur les produits suivants :	
Réduction sur la 2 ^e carte de paiement et les suivantes, par an	8,00
Cotisation Carte Alterna, par an	8,00
Cotisation Messalia, si souscrite avant le 17/01/2011, par mois	3,15
JAZZ International (offre réservée aux clients expatriés et aux non résidents étrangers) Offre comprenant JAZZ, DÉCLIC Régulier, 12 virements internationaux par an avec BIC ou IBAN (hors commission de change et éventuelle commission prélevée par la banque correspondante), Guide de l'Expatriation et accès au Pôle Assistance Expatriés.	
Cotisation mensuelle selon type de carte (débit immédiat ou différé)	
Avec Carte Bleue Visa ou MasterCard	22,00
Avec Carte Visa Premier ou Gold MasterCard	29,30
Avec Carte Visa Infinite	43,00

Si deux JAZZ International sont détenus sur le même compte, réduction sur le JAZZ International le moins cher (non cumulable avec le tarif 18-29 ans).

Les adhérents JAZZ International ont accès au livret Sogémonde Épargne et bénéficient d'avantages tarifaires sur les produits et services suivants :

Paiements cartes à l'étranger (hors commission de change) **GRATUIT**

Retraits d'espèces dans n'importe quel distributeur dans le monde quel que soit le type de carte internationale détenue (hors commission de change) **GRATUIT**

Réduction sur un coffre de 30 dm³, valeur du contenu limitée à 30 500 € **-50 %**

JAZZ (-25 ans),
Offre réservée aux jeunes de 16 à 24 ans comprenant une carte de paiement (uniquement à débit immédiat pour les 16-17 ans), Quiétis, l'accès au programme de fidélité Filigrane, un chèque de banque par an, un forfait de retraits hors DAB Société Générale en zone euro, le choix du relevé thématique, le choix du code secret, les frais d'opposition sur chèque, les révocations d'autorisation de prélever, les frais de remplacement de la carte suite à blocage pour perte, vol, utilisation frauduleuse. Uniquement pour les 18-24 ans : la mise en place d'une facilité de caisse, l'Espace Voyages et un forfait d'exonération d'agios.

Cotisation mensuelle selon type de carte (débit immédiat ou différé)	
Avec Carte Bleue Nationale ou V Pay	3,55
Avec Carte Bleue Visa ou MasterCard	3,75
Avec Carte Visa Premier ou Gold MasterCard	7,40
Avec Carte Visa Infinite	28,50
Cotisation pour les 16-17 ans, par mois (sauf carte Infinite)	- 50 %
Cotisation de Messalia si souscrite avant le 17/01/2011, par mois	0,95
- Option Tranquillité, par mois Service "Opposition Toutes Cartes", assurance Garantie Prix et Service Mémoire	0,25
- Option Souplesse, par mois Option associant notamment une exonération d'agios et une assurance décès accidentel	1,40
- Option Alerte SMS, par mois	1,40

GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE	
Tarifs en €	
GÉNÉRIS (offre destinée aux clients sans chéquier), par mois Offre comprenant une Carte Bleue Nationale ou V Pay, un chèque de banque par mois, l'accès au service de consultation et de gestion des comptes sur Internet, un nombre illimité de TIP, de prélèvements et de virements occasionnels Européens initiés via Internet, un virement permanent initié en agence et un virement permanent initié via Internet par mois, quatre virements occasionnels Européens traités en agence par an.	2,90
Réduction sur Messalia	- 25 %
Réduction sur le service de consultation et d'édition de relevés sur automates	- 50 %

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS
COMMISSION D'INTERVENTION
Somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- par opération, dans les limites de 3 par jour et de 18 par mois **8,75**

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire **10,30**
- Ouverture d'un dossier pour traitement d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie reçue **102,00**
- Ouverture d'un dossier pour traitement d'une opposition administrative en % du montant dû, plafond de 102,00 € **10 %**
- Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **10,50**

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Information préalable pour chèque non provisionné, par chèque
Elle permet au client de régulariser sa situation et donc d'éviter l'interdiction d'émettre des chèques. **13,00**
- Forfait de rejet pour un chèque sans provision :
 - pour un chèque ≤ à 50 € **30,00**
 - pour un chèque > à 50 € **50,00**

Ce forfait inclut la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au co-titulaire, la gestion du compte pendant la période d'interdiction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la régularisation par blocage de provision et les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire. Les frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction sont en sus.

Attention : conséquences de l'émission d'un chèque sans provision
Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Chèques de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. Cependant, la levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le client.

- Rejet d'une opération de prélèvement ou d'un TIP sans provision
 - pour un montant < à 20 € **Montant du rejet**
 - pour un montant ≥ à 20 € **20,00**
- Rejet de virement permanent pour insuffisance de provision
 - pour un virement < à 15 € **GRATUIT**
 - pour un virement ≥ à 15 € à destination d'un compte Société Générale **GRATUIT**
 - pour un virement ≥ à 15 € à destination d'une autre banque **15,00**

DÉCOUVERTS	
Tarifs en €	
■ Facilité de caisse ou découvert ponctuel non contractualisé	
Des intérêts sont dus à raison de toute facilité de caisse ou de découvert non contractualisé. Ces intérêts sont calculés quotidiennement sur les utilisations effectuées et prélevés trimestriellement par le débit du compte du client. Jusqu'au 31 mars 2011, le taux de ces intérêts est établi pour chaque trimestre en fonction de l'évolution des conditions de marché et le TAEG appliqué figure sur les relevés de compte. À compter du 1 ^{er} avril 2011, les intérêts seront décomptés à un taux d'intérêt conventionnel égal au taux nominal annuel correspondant au taux maximum de la tranche dans laquelle se situera le montant de la facilité ou du découvert concerné, tel que ce taux maximum sera publié trimestriellement par avis au Journal Officiel. La mise en application du taux d'intérêt conventionnel ainsi déterminé trimestriellement sera immédiate. Chaque changement de taux d'intérêt conventionnel et chaque TAEG appliqué seront communiqués au client par une mention sur le relevé de compte.	

- Découvert confirmé
Le TAEG est indiqué sur l'offre préalable de crédit et sur les relevés de compte.
Pour information, taux nominal annuel appliqué au 1^{er} octobre 2010 pour les facilités de caisse et découverts : de 8,15 % à 17,60 %
- Minimum forfaitaire d'agios, par trimestre **5,20**
 Pas de minimum forfaitaire pour les jeunes de 18 à 25 ans ni pour les détenteurs de PIANO
- PIANO, par an **35,00**
Produit associant une réduction d'agios, l'exonération des frais de mise en opposition sur chèques et une assurance décès accidentel

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

- CERTICOMPTE
Assurance décès accidentel associée au compte de particulier
 - option 1, par an **35,00**
 - option 2, par an **69,00**
- CERTIPEL, par an **25,00**
Assurance décès accidentel associée au PEL
- CERTIPEP, par an **25,00**
Assurance décès accidentel associée au PEP
- CERTIPEA
Assurance décès accidentel associée au PEA
 - option 1, par an **30,00**
 - option 2, par an **98,00**
- QUIÉTIS
Assurance perte et vol des moyens de paiement
 - prime titulaire, par an **29,00**
 - prime co-titulaire, par an **19,20**
- SUPPLÉA
Assurance décès accidentel associée au compte de particulier
 - contrats souscrits entre 1988 et 02/1993 : option 1, par an **20,51**
 - contrats souscrits entre 1988 et 02/1993 : option 2, par an **38,35**
 - contrats souscrits entre 02/1993 et 10/2001, par an **24,08**
- Protection Juridique, par an **61,00**

SUCCESSION

- Dossier de succession (en fonction des avoirs détenus)
 - jusqu'à 1000 € inclus **70,00**
 - supérieur à 1000 € **0,5 % + 70,00** (plafond 750,00)



RÉSOUTRE UN LITIGE

La Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre **Conseiller de clientèle** ou du **Directeur de votre agence**. Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez faire appel au **Service Relations Clientèle**.

Par courrier Service Relations Clientèle Société Générale
BDDF/SEG/SRC
75886 Paris cedex 18

Par téléphone 01 42 14 31 69
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30

Par fax 01 42 14 55 48

Par e-mail relations.clientele@socgen.com

En dernier recours, le **Médiateur**
Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une "Charte de la Médiation" qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir le Médiateur en transmettant votre demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le Médiateur vous répondra directement, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Si celle-ci vous convient, la Société Générale s'engage par avance à la mettre en œuvre sans délai.

Par courrier Le Médiateur auprès de la Société Générale
75886 Paris cedex 18

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, DCMA/MOP - TOUR GRANITE - 75886 PARIS CEDEX 18
S.A. AU CAPITAL DE 933 027 038,75 EUR - 552 120 222 RCS PARIS
SIÈGE SOCIAL 29, BD HAUSSMANN - 75009 PARIS. SG - 11-2010

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Banque & Assurances



Tarifs applicables au 1^{er} mars 2011

Produits et services
de la Convention de compte
Particuliers

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Banque & Assurances

Conditions appliquées aux opérations bancaires

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} MARS 2011

CLIENTÈLE DE PARTICULIERS

Vous trouverez dans ce dépliant les principaux tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de particulier qui seront applicables au 1^{er} mars 2011.

Un code couleur vous permettra d'identifier facilement les réductions et les augmentations de tarifs.

- Tarif en baisse ou gratuit
- Tarif en hausse

Par ailleurs, si vous ne disposez pas de votre Convention de compte, vous avez la faculté d'en faire à tout moment la demande auprès de votre Conseiller en agence.

Elle vous sera alors adressée gracieusement pour signature.

Vous pouvez également retrouver l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur

www.particuliers.societegenerale.fr

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte
- Service Bienvenue
- Prise en charge des formalités de changement de banque à l'ouverture de compte
- Transfert de compte dans une autre agence Société Générale
- Clôture d'un compte
- Liste des opérations automatiques et récurrentes (sur demande du client lors de la clôture du compte)

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevé de compte de particulier (papier ou en ligne)
 - mensuel
 - par quinzaine ou classé par type d'opérations, par an
 - hebdomadaire ou journalier, par envoi
- Récapitulatif annuel de frais
- Synopsis, par an
 - Service d'information sur les avoirs et engagements détenus à la Société Générale
 - Synopsis 1
 - Synopsis 2
 - Synopsis 3
 - option ISF TITRES

TENUE DE COMPTE

- Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN
- Enregistrement d'un changement d'adresse
- Gestion de compte sans mouvement
- Courrier conservé à l'agence, par compte, par mois

SERVICES EN AGENCE

- Retrait d'espèces dans l'agence qui tient le compte
 - avec chéquier
 - sans chéquier
- Retrait d'espèces avec ou sans chéquier dans une agence Société Générale autre que celle qui tient le compte
- Édition du solde du compte sur ticket de retrait dans les distributeurs Société Générale
- Accès illimité au service de consultation et d'édition des relevés sur automates, par trimestre
 - Réduction pour les adhérents GÉNÉRIS
- Recherche de documents
 - relevé de compte par périodicité mensuelle
 - document de moins d'un an
 - document de plus d'un an et recherches complexes
 - supplément par photocopie
- Location de coffre-fort, par an
 - Volume jusqu'à 30 dm³ avec valeur du contenu limitée à 30 500 €
 - Autres volumes et/ou garanties : consulter votre agence.

BANQUE À DISTANCE

INTERNET

- Consultation et gestion de comptes
 - Messagerie sécurisée : communiquer avec votre agence
- Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client.

INTERNET MOBILE

- Consultation et gestion de comptes
- Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client.

3933, VOTRE BANQUE PAR TÉLÉPHONE

La communication téléphonique est facturée 0,34 € TTC la minute par France Télécom (tarif en vigueur au 01/10/2010) ou selon les tarifs des autres opérateurs de téléphonie fixe ou mobile

MESSALIA, VOTRE SERVICE D'ALERTE PAR SMS

- Cotisation mensuelle

Tarifs en €
GRATUIT GRATUIT
GRATUIT GRATUIT GRATUIT
GRATUIT 13,00 1,00 GRATUIT
13,50 44,20 57,20 57,20
GRATUIT GRATUIT GRATUIT
6,60
GRATUIT GRATUIT
3,60
GRATUIT
4,50 - 50 %
10,00 10,00 25,00 0,50 90,00
GRATUIT GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT
4,20

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cartes de paiement (cotisations annuelles)

- Carte Visa Infinite
- Carte Visa Premier ou Gold MasterCard
 - débit immédiat / débit différé
- Carte Bleue Visa ou MasterCard
 - débit immédiat
 - débit différé
 - pour les moins de 25 ans
- Carte Bleue Nationale / V Pay
 - débit immédiat
 - débit différé (pour les cartes souscrites avant le 01/07/1999)
 - pour les moins de 25 ans

■ Pour les cartes mentionnées ci-dessus, tarif préférentiel pour la 2^e carte et les suivantes réservé aux adhérents JAZZ

Options des cartes de paiement (hors coût des cartes)

- e-Carte Bleue (paiement à distance)
 - pour les détenteurs d'une carte Visa Infinite
- option Carte Collection
 - Collections design ou caritative
 - Collections avec services supplémentaires (pour elles, So Music ou animaux...)
 - Collection So Music pour les moins de 30 ans (exceptés les modèles Rolling Stones)

Porte-monnaie électronique

- Carte Monéo Bleu
- Option Crédit
- Option associée à une ouverture de crédit renouvelable, hors coût du crédit associé

Cartes de crédit (cotisations annuelles)

- Carte Bleue Visa Alterna
- Carte associée à une ouverture de crédit renouvelable hors coût du crédit associé
 - en cas de détention de 2 cartes Alterna, sur chacune des cartes
 - pour les adhérents JAZZ

Cartes de retrait (cotisations annuelles)

- Carte Service Éclair Cirrus
- Carte Génération by Société Générale (jusqu'à 18 ans)

Cartes : paiements et retraits

- Retrait d'espèces en zone euro
 - aux distributeurs de billets Société Générale et Crédit du Nord
 - aux distributeurs de billets d'une autre banque au-delà des forfaits ci-dessus
 - aux guichets d'une autre banque que la Société Générale

Forfait mensuel de retraits gratuits	Carte détenue dans JAZZ	Carte détenue hors JAZZ
Carte Visa Infinite - Visa Premier - Gold MasterCard	illimité	illimité
Carte Bleue Visa - MasterCard	8	3
Carte Bleue Visa Alterna	sans objet	3

- Retrait d'espèces hors zone euro
 - pour la Carte Visa Infinite
 - pour les autres cartes
- Paiement en zone euro
- Paiement hors zone euro
 - pour la Carte Visa Infinite
 - pour les autres cartes

Tarifs en €
310,00
130,00
40,00 46,00 - 50 %
33,00 42,00 - 50 %
8,00 GRATUIT
12,00
24,00
- 50 %
11,00 GRATUIT
16,00
- 50 % - 50 %
26,00 GRATUIT
GRATUIT
2,00 % + 3,00 2,70 % + 3,00 GRATUIT
2,00 % + 1,00 2,70 % + 1,00

Cartes : opérations diverses

- Envoi de carte à domicile
- Choix du code secret
 - pour les détenteurs d'une Carte Visa Infinite et Alterna
- Réédition du code secret des cartes de paiement et retrait
- Réédition des codes e-Carte Bleue
- Blocage de la carte par le client pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse (hors frais de remplacement de la carte)
- Blocage de la carte par la banque pour motif utilisation abusive
- Inscription au fichier des cartes bancaires géré par la Banque de France
- Remplacement de la carte
 - à l'occasion de son renouvellement automatique
 - en cas de dysfonctionnement
 - à votre demande : détérioration, renouvellement anticipé
 - suite à blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse

■ Frais de remplacement de la carte suite à blocage pour perte, vol, utilisation frauduleuse inclus dans JAZZ

■ Réduction sur toutes les "opérations diverses" relatives à la Carte Génération by Société Générale

Cartes American Express (cotisations annuelles)

- Carte personnelle
- Gold Card
- Carte Platinium
 - Offre première année : réduction sur la Carte personnelle et la Gold Card
 - Offre de renouvellement : réduction sur la Carte personnelle et la Gold Card en cas de détention simultanée de JAZZ

Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements) perçus également par American Express figurent dans les conditions générales d'utilisation de la carte de paiement American Express.

VIREMENTS

L'établissement du bénéficiaire est crédité dans un délai maximum de 3 jours ouvrables bancaires à compter du moment de réception de l'ordre par la Société Générale.

Virements occasionnels

- Virement Européen émis
 - Virement en euro émis vers la France ou transfrontière vers un pays de la zone SEPA (Espace Économique Européen, Suisse et Monaco)
 - traité par votre agence
 - entre comptes d'un même titulaire détenus à la Société Générale
 - vers la France avec RIB ou BIC/IBAN du bénéficiaire correct
 - transfrontière et d'un montant ≤ à 50 000 € avec BIC/IBAN du bénéficiaire correct
 - commission supplémentaire pour montant > à 50 000 €
 - commission supplémentaire pour BIC/IBAN absent ou incorrect
 - initié via Internet avec RIB ou BIC/IBAN du bénéficiaire
 - initié par Internet Mobile vers la France, avec RIB du bénéficiaire

- Virement Européen reçu
 - Virement en euro reçu d'un compte émetteur en France ou d'un pays de la zone SEPA (Espace Économique Européen, Suisse et Monaco)
 - en provenance d'un compte émetteur domicilié en France
 - transfrontière, pour un montant ≤ à 50 000 €
- Pour les Virements Européens transfrontières > à 50 000 € et Virements Internationaux, consulter votre agence.

Tarifs en €
GRATUIT
8,00
GRATUIT
8,00 4,00
GRATUIT GRATUIT
16,00
GRATUIT GRATUIT
16,00
- 50 %
95,00 185,00 520,00
- 50 %
- 25 %
GRATUIT
3,20
3,20 10,00 15,00 GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT

Virements permanents

- Virement permanent initié ou modifié à votre agence, par virement
- Virement permanent initié ou modifié via Internet
 - vers un compte Société Générale
 - vers un compte tenu dans une autre banque en France, par virement

Virements automatiques

- DÉCLIC Régulier
 - Virements automatiques des disponibilités vers un compte d'épargne Société Générale

PRÉLÈVEMENTS/TIP

- Prélèvement national et prélèvement européen / Titre Interbancaire de Paiement (TIP)
- Mise en place d'une autorisation de prélever
- Paiement par prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP)
- Opposition sur une opération de prélèvement
- Révocation d'autorisation de prélever

■ Frais de révocation d'autorisation de prélever inclus dans la cotisation pour les adhérents JAZZ

CHÈQUES

La Société Générale n'applique pas de dates de valeur, à l'exception des remises de chèques, pour lesquelles une date de valeur d'un jour ouvré est prise en compte pour le calcul des intérêts, en raison des délais techniques d'encaissement.

- Remise d'un chéquier à l'agence et renouvellement automatique
- Envoi de chéquier à domicile
 - + frais postaux d'envoi
- Dépôt de chèques payables en Métropole
- Paiement de chèques
- Chèque de banque
 - Un chèque de banque est inclus dans la cotisation pour les adhérents JAZZ et GÉNÉRIS.
- Opposition sur chèque ou chéquier
 - Frais de mise en opposition sur chèque inclus dans la cotisation pour les adhérents JAZZ et les détenteurs de PIANO

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- JAZZ
 - Offre comprenant une carte de paiement, Quiétis, un chèque de banque par an, une assurance Garantie Prix, le Service Opposition Toutes Cartes, l'Espace Voyages JAZZ, un relevé de compte thématique, l'accès au programme de fidélité Filigrane, les frais de remplacement de la carte suite à blocage pour perte, vol, utilisation frauduleuse, les révocations d'autorisation de prélever, les oppositions sur chèques, un forfait de retraits hors DAB Société Générale en zone euro.

Cotisation mensuelle selon type de carte (débit immédiat ou différé)	
Avec Carte Bleue Nationale / V Pay	7,60
Avec Carte Bleue Visa ou MasterCard	8,00
Avec Carte Visa Premier ou Gold MasterCard	15,30
Avec Carte Visa Infinite	29,00
■ Tarif préférentiel "Coup d'envoi" pour les jeunes actifs âgés de 18 à 29 ans la 1 ^{re} année	- 30 %
■ Si deux JAZZ sont détenus sur le même compte, réduction sur le JAZZ le moins cher (non cumulable avec les tarifs "Coup d'envoi")	- 50 %